

PRO TRAIT MURS

CONVERTISSEUR ET NEUTRALISATEUR
DE SELS — PROCÉDÉ ANTI-SALPÊTRE

- > Sans solvant
- > Incolore
- > Ininflammable

Domaines d'application

- **PRO TRAIT MURS** est un traitement de conversion chimique des sels hygroscopiques (Nitrates, Nitrites, Sulfates, Chlorures...).
- **PRO TRAIT MURS** est vivement conseillé après un traitement contre l'humidité ascensionnelle (en phase terminale d'assèchement) et avant la réfection des enduits (plâtre et ciment).

DESCRIPTION

PRO TRAIT MURS est une solution aqueuse modifiée par des agents mouillants métalliques favorisant la migration dans le support.

PRO TRAIT MURS est liquide, prêt à l'emploi, ininflammable et non toxique.

PRO TRAIT MURS est un traitement de conversion chimique des sels hygroscopiques (Nitrates, Nitrites, Sulfates, Chlorures,...).

> L'application du **PRO TRAIT MURS** est obligatoire après un traitement contre l'humidité ascensionnelle (en phase terminale d'assèchement) et avant la réfection des enduits (plâtre et ciment).

PROPRIÉTÉS

- **PRO TRAIT MURS** transforme par réaction chimique les radicaux solubles des sels en éléments insolubles, plus durs et plus résistants aux acides faibles.
- **PRO TRAIT MURS** agit en profondeur.
- **PRO TRAIT MURS** peut être pulvérisé et injecté.
- **PRO TRAIT MURS** augmente la dureté et la cohésion de la zone traitée.
- **PRO TRAIT MURS** ne modifie pas le pouvoir respirant du mur.
- **PRO TRAIT MURS** assainit le mur.
- Ne contient pas de solvant et est ininflammable.
- **PRO TRAIT MURS** est incolore (ne modifie pas la teinte du support).

MISE EN OEUVRE

Préparation des supports

Les supports devront être décapés (peintures, enduits), brossés, dépolissés, et dégraissés.

Mise en oeuvre

Les zones contaminées par les sels sont traitées en surface et/ou en masse par injection.

Pulvérisation

Application par pulvérisation (E100 CUVE VITON ou E102 TECHNISPRAV 10) en plusieurs couches espacées de +/- 24 heures, jusqu' à saturation du support.

La première couche peut éventuellement être diluée avec 1 volume d'eau.

Consommation pour les diverses couches: entre 1 L et 1,5 L par m².

Injection

Dans les cas extrêmes de concentrations très élevées en sels, l'injection en masse de Pro Trait Murs est conseillée.

Il faut répartir le Pro Trait Murs uniformément par injection à basse pression (CUVE VITON) ou par diffusion (trous forés en oblique).

Distance entre les orifices d'injection : 15 à 30 cm.

Diamètre : 12 à 14 mm.

Profondeur : (Exemple) 10 cm pour un mur de 20 cm.

Quantité injectée : 1,5 à 2,5 l par m².

**Conseil :**

Conserver à l'abri du gel et
des variations de température.
Stockable 1 an.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect: liquide incolore.
- Densité: 1.25.
- pH: 4.
- Matières actives: 25%.
- Point éclair: ininflammable, ne contient pas de solvant.

REMARQUES ET PRÉCAUTIONS

Après l'application du Pro Trait Murs et avant l'application de vos finitions, vous pouvez appliquer sur la maçonnerie un primaire d'adhérence et barrière physique anti-salpêtre TECHNICURE AS.

Nous vous conseillons également d'ajouter à l'eau de gâchage du D203 TECHNIMIX + pour les enduits ciment et chaux-ciment, et du D204 TECHNIPLATRE pour les enduits sur base de plâtre.

Après un traitement contre l'humidité, l'eau présente dans la maçonnerie va s'évaporer et entraîner avec elle une migration importante des sels hygroscopiques en surface des murs. Afin de pouvoir neutraliser un maximum de sels, nous vous conseillons dès lors de réaliser le traitement au **PRO TRAIT MURS** le plus tard possible, en fin d'assèchement. Le traitement au **PRO TRAIT MURS** permet de ramener les teneurs en sels à des valeurs raisonnables dans le but de ne plus avoir d'incidence négative pour les nouveaux enduits.

Les taches accidentelles doivent immédiatement être nettoyées à l'eau.

Le **PRO TRAIT MURS** est réservé aux applications intérieures.



GHS05
DANGER



GHS06
DANGER



GHS09
DANGER

FLUOL
 H301 - Toxique en cas d'ingestion
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
 P280 - Porter un équipement de protection du visage, des gants de protection
 P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin
 P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Catalogue et fiche produit disponibles sur demande pour les professionnels,
sur le site Internet :

www.pro-traitement.com